

Fiche descriptive générique

Direction, management de structures et d'équipes

Manager à distance

Version au 25/01/2024



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

Etre capable de développer l'autonomie de chaque collaborateur en gardant la maîtrise des situation

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne chargée de piloter des équipes en situation de télétravail total ou partiel.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Clarifier les caractéristiques du management à distance et la valeur ajoutée du manager dans cette configuration
- Mettre en place une démarche de pilotage qui assure une responsabilisation effective des collaborateurs
- Accompagner et suivre les collaborateurs de manière à renforcer leurs performances individuelles
- Mobiliser et développer la cohésion de l'équipe distante dans le fonctionnement quotidien

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite d'être en situation de direction, d'animation ou d'encadrement d'équipe en mode hiérarchique ou transversal.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

I. Poser le cadre d'un travail à distance efficace

- Identifier les spécificités du management à distance
- Définir un cadre de travail adapté à son équipe

II. Adapter son management à distance

- Identifier ses points d'appuis managériaux
- Mobiliser son leadership pour impulser
- Renforcer sa communication interpersonnelle

III. Piloter son équipe à distance

- Cadrer l'action de ses collaborateurs
- Définir des règles de gestion du temps
- Optimiser l'usage des outils de communication
- Animer efficacement ses réunions à distance

IV. Mobiliser ses collaborateurs à distance

- Identifier les leviers de motivation de ses collaborateurs
- Exprimer des feedbacks constructifs
- Développer l'autonomie de ses collaborateurs

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

NAHHAL Nisryne

Après l'obtention d'un diplôme en économie théorique et empirique, elle choisit une première carrière d'économiste dans la publique. Elle exerce au Service du Premier ministre (SGG) puis à l'Arcep en qualité de représentante du personnel où elle participe à la mise en place des projets tels que le télétravail et la réorganisation de services. Cette expérience confirme sa volonté de s'orienter vers l'accompagnement des personnes et des organisations.

Aujourd'hui coach, formatrice, facilitatrice et consultante en bilan de compétences elle accompagner dans l'adaptation aux changements.

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1195 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 840 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 89 % (taux de répondants 0 % à la date du 05/02/2024)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

